



Conseil Participatif de Faculté

PROCES-VERBAL

Séance du 02 avril 2009

Approuvé le 07 mai 2009

PRESENTS	
Membres du Conseil	François AUDIGIER, Sylvie CEBE, Guido GENDOLLA, Myriam GREMION, Erika HOFMANN, Dirk KERZEL, Gisela LABOUVIE-VIEF, Charles MAGNIN, Alison MONTAGRIN, Fanny ROCHAT, Marie-Noëlle SCHURMANS, Pascal ZESIGER (président)
Ex officio	Pierre BATARDON – administrateur, Pascale PASCHE, Anastasia TRYPHON – conseillères aux études, Bernard SCHNEUWLY - doyen
Invité(s)	Lucie MOTTIER-LOPEZ (Présidente de la Commission de la Formation et de l'évaluation des enseignements - COMEVAL)
EXCUSES	
Membres du Conseil	André GIORDAN, Myriam MEUWLY-BONTE, Tanja WRANIK
Ex officio	Valérie KICIMAN – conseillère aux études

Ordre du jour

- 1 - Approbation du projet de procès-verbal de la séance du 18.12.2008
- 2 - Position du Conseil Participatif sur les directives du Rectorat relatives à l'évaluation de l'enseignement
- 3 - Formation en direction d'institutions de formation (FORDIF)
 - Adoption du projet de modification du règlement d'études du Certificate of Advanced Studies [CAS]
 - Adoption du projet de règlement d'études du Diploma of Advanced Studies [DAS]
- 4 - Election du Décanat de la Faculté
 - Désignation du candidat à la fonction de doyen
 - Ratification de la nomination des vices-doyens
- 5 - Divers

CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FPSE

PROCES-VERBAL APPROUVE LE 07 MAI 2009

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18.12.2008

Le procès-verbal est adopté sans modification.

2. POSITION DU CONSEIL PARTICIPATIF SUR LES DIRECTIVES DU RECTORAT RELATIVES À L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT

EN PRÉSENCE DE LUCIE MOTTIER LOPEZ

Les « directives sur l'évaluation de l'enseignement à l'Université de Genève » émanent des réflexions d'un groupe de travail du Rectorat, désigné par le Bureau Qualité, et constitué, entre autres, de représentants des différentes facultés, dont, en ce qui concerne la FPSE, de membres de la Commission de la Formation et de l'évaluation des enseignements - ComEval.

Les pratiques des Facultés sont très différentes en la matière, les objectifs à atteindre ne sont pas forcément les mêmes ; aussi, la démarche « qualité » entreprise est-elle difficile à intégrer dans une évaluation de type formatif. Le document élaboré et présenté aujourd'hui aux membres du Conseil participatif est, par conséquent, le fruit de nombreuses discussions, ouvertes et constructives. Il s'agit toutefois d'une proposition non « aboutie », amenée à évoluer encore dans les jours à venir. Une séance est notamment prévue au Rectorat le 06 avril prochain afin de relayer les avis des différentes instances facultaires consultées.

Dans le cadre de la mise en place de procédures d'évaluation systématique des enseignements, jugée nécessaire, notamment pour le renforcement de l'attractivité, nationale et internationale, des formations dispensées par l'Université de Genève, la démarche semble aller dans le sens d'une évaluation juste, anonyme et confidentielle, visant à l'amélioration de l'enseignement évalué.

La logique de l'évaluation par des critères externes est positivement perçue mais des réticences sont exprimées sur les utilisations possibles ainsi que sur le caractère ambigu de certaines recommandations. La ComEval présente ce projet, auquel elle a activement contribué, tout en étant parfois très réservée, voire en désaccord, sur certaines directives, liées, à son sens, à des notions de contrôle, dont elle déplore l'ambiguïté et les effets pervers éventuels.

Se doit d'être soulignée, toutefois, la difficulté d'élaborer une stratégie et des procédures pour l'évaluation des enseignements et des enseignants qui conviennent à tous et le réel souci du vice-recteur en charge du dossier de trouver des solutions

CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FPSE

PROCES-VERBAL APPROUVE LE 07 MAI 2009

acceptables par les différentes UPER. Il est par ailleurs clairement établi que ces directives ne sont soumises aux instances facultaires qu'à titre consultatif.

Après l'exposé de la position de la Commission de la Formation et de l'évaluation des enseignements de la Faculté - ComEval, par Lucie Mottier-Lopez, et devant l'hésitation des membres du Conseil participatif, Pascal Zesiger propose de mettre au vote le soutien à la position critique de la Commission de la Formation et de l'évaluation des enseignements de la Faculté.

Les membres du Conseil participatif de la Faculté soutiennent la position de la ComEval concernant les directives du Rectorat relatives à l'évaluation de l'enseignement par 8 oui, 1 non et 3 abstentions.

3. FORMATION EN DIRECTION D'INSTITUTIONS DE FORMATION

- ✓ Adoption du projet de modification du règlement d'études du Certificate of Advanced Studies [CAS - 10 ECTS]

La Haute école pédagogique du Canton de Vaud (HEP-VAUD), l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP), l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP) et l'Université de Genève (Institut universitaire de formation des enseignants - IUFE) décernent conjointement un Certificate of Advanced Studies [CAS] en « Administration et gestion d'institutions de formation ». Les modalités de cette formation, sous l'égide de la formation continue, ont fait l'objet d'une convention commune, ratifiée en février 2008.

Il est aujourd'hui proposé de modifier le règlement d'études du CAS, entré en vigueur le 18 avril 2008, en introduisant un alinéa (10.2) à l'article 10 - Voies de recours, stipulant qu'en cas de désaccord concernant une évaluation donnée dans le cadre d'un module, la voie de recours est celle de la Haute Ecole dispensant le module.

Soumise au vote, la modification du règlement d'études du Certificate of Advanced Studies [CAS], est adoptée à l'unanimité (11 voix).

- ✓ Adoption du projet de règlement d'études du Diploma of Advanced Studies [DAS - 30 ECTS → CAS + 20 ECTS]

CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FPSE

PROCES-VERBAL APPROUVE LE 07 MAI 2009

La Haute école pédagogique du Canton de Vaud (HEP-VAUD), l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP), l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP) et l'Université de Genève (Institut universitaire de formation des enseignants - IUFE / UNIGE) proposent également conjointement, et sauf exception, aux titulaires du CAS précité, un Diploma of Advanced Studies [DAS] en « Gestion et direction d'institutions de formation ». Les modalités de cette formation, sous l'égide de la formation continue, ont fait l'objet d'une convention commune, ratifiée en février 2008.

Ne suscitant ni commentaire, ni question, le règlement d'études du DAS en « Gestion et direction d'institutions de formation », dont l'entrée en vigueur est prévue pour le 1^{er} juin 2009, est adopté à l'unanimité (11 voix).

4. ELECTION DU DÉCANAT DE LA FACULTÉ

- ✓ Désignation du candidat à la fonction de doyen
- ✓ Ratification de la nomination des vices-doyens

Bernard Schneuwly, doyen, indique que l'équipe actuelle, composée d'un doyen et de deux vices-doyens, Mireille Bétrancourt et Gabriel Mugny, souhaite se représenter, mais pour un mandat d'une année uniquement, afin de pouvoir mener à leur terme un certain nombre de projets en cours.

Les projets concernés sont notamment :

- L'Institut universitaire de formation des enseignants - IUFE,
- L'implication de la Faculté dans le pôle Neurosciences et Sciences affectives [budget annuel : 900 000 CHF, sur 3 ans 2009, 2010 et 2011],
- Le pôle «Finances et Société »,
- Le groupe Synergie : groupe de travail facultaire visant à créer des synergies entre les deux sections,
- La création d'un Master « Education et Psychologie », commun aux deux sections,
- L'adaptation des différents règlements de notre Faculté suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'Université et notamment son règlement d'organisation, ...

CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FPSE

PROCES-VERBAL APPROUVE LE 07 MAI 2009

- La visibilité des activités de recherche de la Faculté,
- Les archives institutionnelles.

.. soit un nombre non négligeable de dossiers et de chantiers en cours qui, a priori, devraient tous pouvoir être menés à terme à l'horizon 2011.

Avant de procéder au vote, le Conseil participatif de la Faculté félicite le doyen et son équipe pour les actions menées au cours des 3 années écoulées.

Soumise au vote, la candidature de Bernard Schneuwly à la fonction de doyen de la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation, est adoptée à l'unanimité - 12 voix.

Sur sa proposition, les candidatures de Mireille Bétrancourt et Gabriel Mugny aux postes de vices-doyens, sont également ratifiées par le Conseil participatif, à l'unanimité - 12 voix.

5. DIVERS

Une des modifications consécutives à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'Université est la suppression des Conseils de section. En ce qui concerne l'absorption des compétences des Conseils de section par le Conseil participatif de la Faculté, P. Zesiger indique que cela n'induit pas une augmentation du nombre des séances annuelles en 2009/10, mais que, probablement, les ordres du jour de chaque séance seront un peu plus chargés et le nombre de points à traiter plus important.

Elections universitaires - 06 et 07 mai 2009 :

Les présidents de section sont chargés de prendre contact avec les membres du corps professoral de leur section afin d'identifier les candidats éventuels aux sièges à pourvoir au sein des différentes instances concernées : Conseil participatif de la Faculté, Assemblée de l'Université, ...

Le corps intermédiaire ainsi que les étudiants et les membres du PAT doivent également proposer leurs candidats respectifs d'ici au 06 avril prochain à l'Administrateur de la Faculté qui les transmettra au Secrétaire général.

CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FPSE

PROCES-VERBAL APPROUVE LE 07 MAI 2009

GE/21.04.2009/M.Philippe